

Mémoire de Francis Verstricht

Résident de St-Bernard-de-Lacolle

Le 11 juin 2015

Bonjour,

Je me présente Francis Verstricht, agriculteur et résident de St-Bernard-de-Lacolle depuis toujours. Le projet éolien de St-Cyprien de Napierville est situé à moins de 2000 mètres de notre ferme, car nos terres finissent au début de cette municipalité où les éoliennes pourraient être implantées.

En tant qu'agriculteur et passionné de mon métier, je trouve la situation aberrante et triste. Depuis mon enfance, j'ai vu ces terres nivelées, défrichées et drainées. Les producteurs y ont fermé des fossés afin d'avoir de grands blocs de terres cultivables dans le but d'augmenter les rendements, de les rendre plus faciles à travailler et plus performantes. Les producteurs y ont implanté un plan de rotation de cultures et apporté des engrais organiques également pour améliorer les rendements. Tout ce travail ne se fait pas en une seule année, c'est le fruit de l'effort de plusieurs années et avec la patience les résultats se manifestent. Ce travail a été fait, en partie, pour rien si on y plante un parc éolien. Car avec l'implantation de ces dernières, l'excavation de la terre, le transport des camions et de la machinerie, la terre va subir tout un saccage.

Quand on pense que seulement 2% du territoire est cultivable au Québec et que de ce 2% les terres de notre région sont les meilleures, je me pose de sérieuses questions sur l'importance de l'agriculture aux yeux de notre gouvernement, de KSE et des producteurs voulant accueillir des éoliennes sur leurs terres.

À titre d'exemple, un reportage de l'émission « La semaine Verte » (*Des panneaux solaires sur les fermes* diffusé le 31 janvier 2015) parlait de l'énergie solaire implantée chez nos voisins ontariens. Les lois, plus flexibles au départ, avaient permis d'implanter ces panneaux sur les terres. Par contre, ils ont rapidement mis un frein à ces pertes de terres fertiles. L'association des producteurs de l'Ontario a émis une loi interdisant l'implantation de base de béton pour panneaux solaires sur des terres de catégories 1, 2 et 3 dans le but de préserver leurs terres cultivables (8% du territoire Ontarien est cultivable). Ils installaient désormais leurs panneaux solaires sur des bâtiments existants (poulaillers, étables, remises à machineries...). Nous devrions comprendre tout de suite qu'il n'y a pas de place à l'éolien en milieu agricole, si l'éolien a lieu d'être, ces projets peuvent être accueillis ailleurs, mais doivent être réfléchies au préalable.

Avec ce projet, si un jour il manquait d'électricité au Québec, il manquera aussi de terres cultivables pour nourrir le monde. C'est pour cette raison que nous devrions rester efficaces et performants dans notre profession d'agriculteurs en continuant de s'améliorer pour que la terre poursuive son travail de nourrir les gens et non de produire de l'électricité. Je pense M. Le président qu'avec les raisons que je vous ai énoncé, un projet éolien ne devrait jamais avoir lieu dans notre région.

Sur le point de vue sociale, il n'y a aucune acceptabilité envers le projet éolien de St-Cyprien-de-Napierville dans notre région tout comme celui de St-Valentin en 2011. Depuis déjà plusieurs

années, les citoyens manifestent haut et fort leur mécontentement face à la venue de projets éoliens.

De mon côté, je trouve cette situation inacceptable qu'un promoteur étranger et que quelques propriétaires terriens décident à eux seuls du sort de notre région en y installant leurs immenses tours. À ma connaissance, nous vivons encore dans un pays démocratique et si c'est encore le cas, il ne devrait pas y avoir un parc éolien à St-Cyprien parce que la population est majoritairement contre.

Suite à mes arguments, je vous suggère donc, Messieurs les commissaires d'inciter le gouvernement à interdire l'implantation d'un parc éolien à St-Cyprien-de-Napierville et d'étudier la possibilité, s'il est nécessaire d'implanter des éoliennes au Québec, de le faire là où le sol est non propice à l'agriculture et où les gens sont en faveur majoritairement de la venue d'un tel projet.

Merci de votre écoute.

FIN DU DOCUMENT